

RESULTATS VOTE D'ORIENTATION

Chers Collègues, chers camarades,

Pas toujours compris mais nécessaire dans le processus démocratique, le vote d'orientation est statutaire. Il désigne l'orientation majoritaire et les dirigeants de l'organisation dans le cadre de la préparation du congrès national qui lui vote les mandats et l'axe des revendications du SNETAA-eîL. C'est donc le choix d'un programme d'action pour 3 ans et l'attribution de sièges aux responsables pour mener les engagements.

Cette année les adhérents pouvaient se prononcer sur le choix d'un des deux CRAS. Si on peut regretter l'environnement exacerbé, il n'en demeure pas moins que les adhérents ont décidé.

Environ 45 % des adhérents ont participé à ce scrutin et de très nombreuses académies ont un score supérieur à cette moyenne. Cela signifie que ces résultats envoient un message clair et fort à tous les responsables, que nous sommes. Tant académiques que nationaux.

Les adhérents se sont librement exprimés pour l'un des CRAS en présence. Le verdict des adhérents est énoncé. Il s'impose à nous toutes et tous.

Ce vote entraîne statutairement la reconstitution des instances nationales et académiques. Ainsi, le BN du 1^{er} décembre a voté un aménagement du calendrier. Celui-ci prévoit :

- Période du 4 au 15 janvier : élection dans les académies des CSA, des Bureaux Académiques, du secrétariat académique, des S3. L'élection des S3 est primordiale car les S3 sont une des composantes tri-partites du Conseil National (Le S3 est membre de droit du Conseil National).

L'ordre du jour de ce Conseil National sera :

1 - entendre le rapport de la Commission des Structures sur les éventuels contentieux, recours électoraux. Débat et décision par le vote du CN réuni ordinairement.

2 - renouvellement des instances : Commission des Structures, Commission des Conflits, Bureau National. Le Bureau National se réunira aussitôt et élira un Secrétariat National qui élira en son sein un Secrétaire Général qui choisira son Trésorier National.

3 - des questions d'actualités qui seront évoquées

4 - préparation des congrès académiques et du congrès national.

- Mardi 19 janvier : réunion du Conseil National.

Vous trouverez en annexe différents tableaux en pièces jointes qui vous donnent l'ensemble de ces résultats.

Le vote d'orientation est achevé. Aussi, nous devons nous rassembler pour montrer un SNETAA fort, uni dans la pluralité. C'est le gage d'une organisation de poids qui doit mettre toutes ses forces en œuvre pour la défense des adhérents, des jeunes, au seul service de ses combats dans le respect des mandats.